



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>36420</b>	De <b>Mme Marie Lebec</b> ( La République en Marche - Yvelines )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Intérieur		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Intérieur
<b>Rubrique &gt;</b> police	<b>Tête d'analyse</b> >Améliorer le quotidien des policiers et des gendarmes	<b>Analyse &gt;</b> Améliorer le quotidien des policiers et des gendarmes.
Question publiée au JO le : <b>16/02/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Marie Lebec appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le succès de l'opération « poignées de porte » qui, engagée en même temps que d'autres dispositifs pour améliorer le quotidien de ceux qui protègent les citoyens, a permis en 2020 de réaliser près de 3 700 interventions d'entretiens et de petits travaux dans les locaux des services de police nationale et de gendarmerie pour un montant de 26 millions d'euros. Comprenant que d'infimes dégradations immobilières et mobilières peuvent causer de forts désagréments au quotidien pour les agents, ces rénovations sont toujours source de satisfaction et améliorent significativement la qualité de vie au travail. C'est pourquoi elle lui demande si une nouvelle opération « poignées de porte » est à l'étude pour l'année 2021, en complément des possibilités offertes de rénovation des bâtiments publics du plan « France relance », afin de poursuivre ces efforts d'amélioration du quotidien des forces de l'ordre.